153e année. - N°28 Mardi 13 juillet 2021

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

D.I.L.A
serialNumber=S17140003,-CN=DILA - SIGNATURE DILA,OU=0002 13000918600011,organizationIdentifier=NTRFR-130009-18600011,O=DILA,C=FR 75015 Paris
2021-07-13 09:00:41

Associations et fondations d'entreprise

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 1237

75 - Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police
CENTRE HOSPITALIER DOMICILIAIRE DE LA REGION ILE DE FRANCE.
Objet : le CENTRE HOSPITALIER DOMICILIAIRE fondé le 06 juillet 2020 pose le cadre national de la gouvernance de l'ensemble des services et soins à domicile et sa déclinaison régionale et locale ; Ces services et soins constituent notre tissu économique et sont codifiés en 8 filières métiers ci-après : - La filière institutionnelle codifiée GIAD- La filière médicale et biomédicale codifiée HAD- La filière des soins infirmiers codifiée SSIAD- La filière des autres soins paramédicaux codifiée PAD- La filière d'aide et d'accompagnement au quotidien codifiée SAAD- La filière culturelle et cultuelle codifiée CCAD- La filière des soins de confort et de bien-être codifiée CBAD- La filière éducative et neurosciences codifiée ECADLes présents statuts fondent le CENTRE HOSPITALIER DOMICILIAIRE DE LA RÉGION ILE DE FRANCELe CENTRE HOSPITALIER DOMICILIAIRE DE LA RÉGION ILE DE FRANCE a pour but de : - Poser un cadre régional et local de la gouvernance de l'ensemble des services et soins à domicile et y intégrer le projet individualisé des personnes ayant choisi de vivre à domicile quel qu'en soit la cause ou la nature : âge, maladie, handicap, ou une situation sociale de vulnérabilité afin de leur permettre d'être acteur de leur projet de vie, de ne plus avoir à le subir mais à le choisir ; - Doter ce cadre d'une mission de coordination holistique pour une prise en compte de tous les besoins de la personne vivant à domicile ; - Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des professionnels et institutions pour faire nation commune et adapter l'exercice de leur profession au domicile ; - Donner du sens et de la reconnaissance aux métiers du domicile et bâtir l'attractivité de ses métiers ; - Animer des actions de prévention et de promotion en matière de santé publique ;
Siège social : 2, rue de la Durance, 75012 Paris.
Site internet : https://www.fnchmad.com/.
Date de la déclaration : 4 juillet 2021.